

Mesdames, messieurs,

Nous sommes consultés ce jour pour donner notre avis sur le projet de budget 2021 de Gestion Administrative de la CPAM de l'AIN.

Nous avons bien conscience qu'établir un budget prévisionnel dans la période d'incertitude sanitaire actuelle n'est pas chose aisée.

Un service public comme l'Assurance Maladie ne peut pas, ne doit pas, être gérée comme une entreprise privée à but lucratif. Pour réaliser notre mission de service public de qualité, il faut des moyens humains, des moyens matériels et des moyens financiers.

Nous avons essayé d'analyser ces évolutions budgétaires non pas par rapport à 2020 mais sur plusieurs années en « glisser ». D'ailleurs et vous le rappelez dans votre note - & 4-1 - cette évolution s'inscrit dans le cadre du Contrat Pluriannuel de Gestion 2018-2022 contre lequel nous nous étions élevé à l'époque.

Ce que nous constatons aujourd'hui, alors que les dépenses de personnel représentent moins de deux pour cent (1,64 % en 2019 ) du budget total de la CPAM de l'AIN, celles-ci sont en baisse de dix et demi pour cent sur cinq ans ( - 10,5 %).

C'est énorme alors même que les heures supplémentaires représentent cette année plus de trente-cinq emplois en équivalent temps plein (55 000 heures). Sans parler des CDD. (15 ETP)

Comme nous l'avons dit en juillet lors de la présentation des comptes 2019 : la population de l'Ain est en croissance, le nombre d'assurés sociaux dans l'Ain est en croissance, le total des dépenses de santé de l'Ain est en croissance, et pourtant les "gestionnaires" continuent de gérer à la baisse le personnel qui sert ces prestations aux assurés sociaux et aux professionnels de la santé. Continuer de gérer le budget de gestion administrative de la CPAM de l'Ain avec des objectifs à la baisse alors que la réalité du terrain, et surtout le service rendu aux usagers de la caisse, exigent une révision à la hausse, c'est pour nous de la mauvaise gestion et les mandatés CGT voterons une nouvelle fois contre ces mesures qui entraînent notre Sécurité Sociale dans une impasse budgétaire.

Notre vote contre votre projet de budget est un vote POUR DEFENDRE une bonne gestion de notre CPAM dans l'AIN.

Le budget de gestion administrative 2021 de la CPAM Ain n'a pas été approuvé lors du vote :  
6 voix contre ; 2 CGT, 2 FO, CFECGC, 1 CFTC, 1 UNASS

8 Abstentions : 2 CFDT, 2 CPME, 3 MEDEF, 1 FNATH,

2 prises d'acte : FNMF

Par contre les budgets du Centre d'Examens de Santé (CES) et celui de l'Action Sanitaire et Sociale (ASS) ont été approuvés (aucun vote contre).